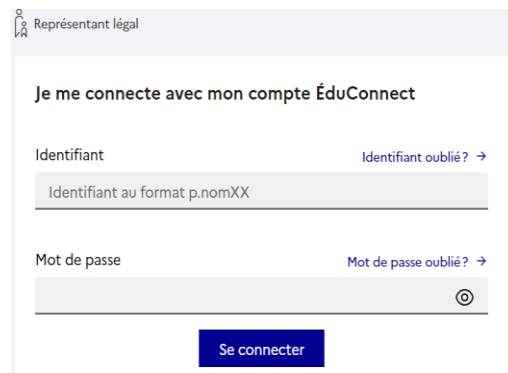


**ORIENTATION POST 3<sup>ème</sup>**

**La date limite de saisie des vœux pour un établissement après la 3<sup>o</sup>  
est fixée au **vendredi 24 mai 2024****

**IL VOUS APPARTIENT DE COMPLETER LES VŒUX D'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT A  
PARTIR DU LUNDI 6 MAI 2024**

**1<sup>o</sup>** : Vous devez vous rendre sur votre compte "EduConnect",



Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe Mot de passe oublié? →

Se connecter

**2<sup>o</sup>** : Vous devez vous connecter avec les codes **parents**

**3<sup>o</sup>** : Vous devez :

- Cliquer sur [Mes services](#)
- Cliquer sur [Orientation](#)
- Saisir [vos choix d'orientation](#) pour la rentrée prochaine.

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de  
classe du 2<sup>e</sup>  
trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de  
classe du 3<sup>e</sup>  
trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3<sup>e</sup> dans le [service en ligne affectation](#) .

4° Vous devez choisir une ou plusieurs possibilités d'orientation parmi les suivantes :

- 2de générale et technologique
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Le rang indique l'ordre de vos voeux

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2de générale et technologique ou 2de STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

Annuler Valider

**Ce n'est pas fini, il faut choisir le lycée demandé en cliquant sur l'onglet Affectation**

**Le dialogue d'orientation**  
Avec l'équipe pédagogique de l'établissement fréquenté, vous exprimez vos choix vers une voie générale ou professionnelle dans le service en ligne Orientation.

**La demande d'affectation**  
Dans le service en ligne affectation, vous consultez les formations proposées par les établissements d'accueil et vous indiquez vos choix par ordre de préférence.

Poursuivre vers le service en ligne Affectation

5° : Vous devez cliquer ensuite sur **Affectation**

6° : L'écran ci-dessous apparaît : cliquez sur « Poursuivre vers le service en ligne Affectation »

Cliquez ici

7° : **Vous devez renseigner** la ou les formations professionnelles et les établissements demandés

The screenshot shows the Affelnet search interface. At the top, there are two main sections: 'MES LYCÉES DE SECTEUR' and 'LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES'. Each section has a search bar with a dropdown arrow. Below these, there is a note: 'Sous statut scolaire, les périodes de stages en entreprise donnent lieu à un versement d'allocation par l'Etat. En apprentissage, un salaire est versé.' A line of text reads: 'Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.' Below this is a search filter section with two input fields: 'QUOI' (formation, établissement ou mots-clés) and 'où' (ville ou département). The 'QUOI' field contains the example 'cap cuisine' and the 'où' field contains the example 'nantes'. A 'RECHERCHER' button is to the right. At the bottom, a note states: 'Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.'

### **ATTENTION**

Le conseil de classe du troisième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

**A l'issue du conseil de classe, vous devrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.**

**Si vous avez besoin d'aide,  
n'hésitez à appeler le secrétariat  
au 02 33 48 32 29**